



REF
32 rue de Suède
37100 TOURS
Email : secretariat@r-e-f.org

Tours, le 25 juin 2014

REF

Lucien SERRANO
Président du REF

à
Agathe Puget
Autorité de régulation des communications électroniques et des postes
Direction du spectre et des relations avec les équipementiers
Unité réglementation et gestion du spectre
7, square Max Hymans
75730 PARIS CEDEX 15

Mademoiselle,
Vous trouverez ci-joint le document récapitulatif de nos activités sur la bande 2,300-2,450 MHz.

Cette réponse est faite en concertation avec la FNRASEC et donc est une réponse conjointe.

Il nous est apparu important que les deux associations de radioamateurs reconnues d'utilité publiques répondent ensemble.

La bande 2,300 MHz est pour nous radioamateurs français une bande très importante sur laquelle notre vocation d'expérimentateurs prend toute sa dimension, par la qualité des réalisations personnelles, par les résultats que nous y obtenons, tant sur des liaisons terrestres que par réflexions lunaires.

Nos deux associations souhaitent attirer l'attention de l'ARCEP sur les tendances actuelles de l'activité sur cette bande, principalement liées à votre récente décision 2012-1241 qui autorise les modes numériques pour les radioamateurs.

De ce fait, la bande 2300 MHz foisonne de projets de réseaux numériques, comme nous vous en avons parlé lors de notre dernière réunion.

HAMNET

Dans le segment de fréquences 2,300-2,400 GHz, l'accès aux modes numériques autorisé par le texte réglementaire 2012-1241 permet le développement de stations destinées à créer un réseau Intranet radioamateur nommé HAMNET. Ce réseau qui à ce jour est embryonnaire en France est déjà bien implanté dans plusieurs pays d'Europe et le nombre de stations se chiffre par centaines, reliées entre elles par des équipements à large bande sur des fréquences de la bande 5,650-5,850 GHz, permettant à des utilisateurs des accès au réseau sur 2,355 et 2,400 GHz..

Ce réseau offre de nombreuses fonctionnalités nouvelles de transmission de données et permet d'attirer des personnes intéressées par l'informatique et la radio, notamment des étudiants en formation scientifique et technique.

ESEAU DES EMETTEURS FRANÇAIS

Association sans but lucratif regroupant les radioamateurs, arrêté du 01.07.2013, Reconnue d'utilité publique, Décret du 29.11.1952
Section Française de l'Union Internationale des Radioamateurs (I.A.R.U)

SAG Défense n° 12.744-décembre 1927-Agrément national de jeunesse et d'éducation populaire 01/08/2005- Organe officiel : magazine Radio - REF
REF CS 77429 - 37074 TOURS CEDEX 2 - Tél. 02 47 41 88 73 + Fax 02 47 41 88 88 - Siège Social 32 rue de Suède 37100 TOURS
SIRET 78452272400045 - CODE APE 9499 Z

Communications d'urgence

Les communications d'urgence sont un domaine d'activité des Associations Départementales des Radioamateurs au Service de la Sécurité Civile (ADRASEC), réunies au sein de leur Fédération Nationale (FNRASEC). Ces communications sont principalement assurées dans les bandes de fréquences 144-146 MHz et 430-440 MHz et comprennent des transmissions en phonie et en données digitales à bas débit.

Le réseau Intranet radioamateur HAMNET pourrait permettre aux ADRASEC une évolution considérable du contenu des communications d'urgence par des transmissions entre le lieu d'intervention et la cellule de crise du type notamment communication électronique (e-mails), photos et vidéos en temps réel, permettant d'apporter l'information utile aux responsables gérant les situations d'urgence. Les liaisons s'établiraient sur les fréquences HAMNET entre 2,300 et 2,400 GHz entre le lieu d'intervention et le réseau et entre le réseau et la cellule de crise, et 5,650-5,850 GHz pour les liens réseau.

Une réflexion va être engagée au sein de la FNRASEC sur le lancement d'études d'avant-projet relatives au déploiement de ce réseau.

En espérant que vous puissiez trouver dans ces informations les éléments permettant de consolider la position des radioamateurs européens sur cette bande dans le cadre des travaux internationaux en cours, recevez, Mademoiselle, nos respectueuses salutations.

Lucien SERRANO
Président du REF

PJ : Tableau récapitulatif de la bande 2300-2450 MHz.